

MUNICIPALITÉ DE LA
PAROISSE DE PLESSISVILLE
290 Route 165 Sud
Plessisville, Québec
G6L 2Y7

Tél.: (819) 362-2712
Fax.: (819) 362-9185
Courriel: info@paroisseplessisville.com

Plessisville le 1^{er} août 2008.

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
A/S : M. Denis Lemelin
377, rue Bank Street
Ottawa, Ontario
K2P 1Y3



Monsieur,

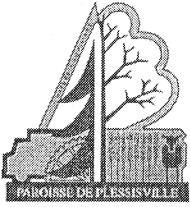
Puisque Postes Canada dispose du privilège exclusif sur la poste-lettres afin de pouvoir en tirer assez d'argent pour assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, peu importe l'endroit où les gens habitent dans ce vaste pays qu'est le Canada, qu'il s'agisse d'un centre urbain ou d'une collectivité rurale ou éloignée, nous, les membres du Conseil municipal de la Paroisse de Plessisville, demandons au gouvernement fédéral de maintenir le service postal, tel qu'il existe, public et universel.

Et, ceci, afin d'adhérer à son mandat de service public, de conserver son privilège exclusif sur la livraison de la poste-lettres, d'assurer la livraison du courrier à domicile en milieu urbain, d'assurer la livraison du courrier en milieu rural, d'assurer la livraison des envois sans adresse, et, de proposer des services novateurs de messageries et d'expédition de colis aux petites entreprises.

Par conséquent, nous demandons au gouvernement fédéral de maintenir un service postal public et universel à travers le Canada, ce qui permettra de maintenir les emplois dans les collectivités et de conserver les bureaux de poste situés dans les collectivités rurales et urbaines.

Recevez, monsieur, nos salutations distinguées


Mme Berthe Marcoux, maire



**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ
DE LA
PAROISSE DE PLESSISVILLE**

À la session spéciale du Conseil de la municipalité de la Paroisse de Plessisville tenue le 7^e jour de juillet 2008 à 20h00 heures, et à laquelle étaient présents les membres du conseil :

Sont présents : les conseillers Sylvie Tremblay, Noël Bergeron, Bruno Vigneault, Jean-Noël Bergeron, Normand Bourque formant quorum sous la présidence du maire Mme Berthe Marcoux.

Absent : M. Jean-Noël St-Amand

Est également présente Johanne Dubois, directrice générale et secrétaire-trésorière.

RÉSOLUTION NO 111-08 :

Déréglementation- Société canadienne des postes

ATTENDU que l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Il est proposé par M. Noël Bergeron et résolu que la municipalité de la Paroisse de Plessisville fasse parvenir une lettre à l'Examen stratégique de la Société des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Poste Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adopté à l'unanimité des conseillers

VRAIE COPIE CONFORME

Donné à Plessisville

ce 9^e jour de juillet 2008


Mme Johanne Dubois,
Secrétaire-Trésorière